

Conseil communal du 25 mai 2020

Vous trouverez ici une synthèse de mes interventions.
Sont abordés que les seuls points sur lesquels je suis intervenu.

Pour la liste complète des points inscrits,
veuillez consulter l'Ordre du jour.

Approuvé : 0

Contre : X

Abstention : /

Points 4 à 10 : Comptes et budgets de diverses fabriques d'Eglise. **Approuvé**

> **ECOLO relance l'idée des fusions de fabriques d'Eglise.**

Un constat récurrent : une hausse des coûts (chauffage de grands espaces), une répétitivité de certains achats qui pourraient être mutualisés, qui oblige la commune à augmenter son intervention. Associé la baisse importante de fréquentation des lieux de certains lieux des culte, je plaide pour que relancer l'idée de la fusion des fabriques d'Eglise, et de la délicate désaffectation progressive de certaines églises. En total accord avec les derniers paroissiens. Et la population.

Réaction du Collège :

La demande doit venir des fabriques elles-mêmes. Une lettre sera adressée à chaque Président de fabrique d'Eglise afin qu'il se positionnent sur l'idée d'une fusion de fabriques.

Point 11. Taxes.Impact du confinement.Compensation fiscale. **Approuvé**

> **ECOLO craint un effet d'aubaine Covid 19 dans la poursuite d'un monopole « Coucke »**

Le geste minimum à l'égard du secteur Horeca, qui, je le rappelle, avait vu ses taxes doubler et tripler lors du dernier vote du budget. J'avais dénoncé le caractère trop brusque de la hausse, suggéré une évolution par palier et voté « contre ». Les taxes supprimées (pour 33.000 €)seront compensées à hauteur de 27.350 € (Taxes terrasses et débit de boissons) Attiré l'attention sur le fait qu'1/4 du secteur Horeca de la commune risque de connaître des difficultés voire la faillite. Et risque collatéral : la poursuite de la constitution d'un véritable monopole qui se constitue progressivement Mr Coucke sur Durbuy-vielle-Ville. j'ai plaidé pour la création d'un Guichet unique communal consacré aux aides multiples.

Réaction du Collège :

Concernant Mr Coucke, une réaction devait être donnée en sera donnée en huis-clos...(ce qui n'a pas été fait).

Point 11A : Motion déposée par **ECOLO** pour la prolongation de l'enquête sur l'enfouissement des déchets hautement radioactifs (= déchets nucléaires) **Approuvé**

> **Le dépôt de la motion ECOLO a suscité un débat et a abouti à un accord sur un texte qui sera adressé à l'ONDRAF et à la Ministre Marghem.**

Entre une Liste du Bourgmestre prudent et un PS étonnamment fataliste voire pro-nucléaire, adepte d'un envoi des déchets dans l'espace (vers le soleil!), un accord s'est dégagé sur 3 points : **1.** pas d'enfouissement des déchets (la technologie n'est pas prête) et stockage surveillé en surface **2.** poursuite de la recherche nucléaire pour le traitement des déchets nucléaires. **3.** Pas de demande de report d'enquête.

Le Secrétaire Général est invité à retravailler la motion qui sera soumise aux conseillers par courriel pour accord.

Point 13. asbl OCTD - Rapport d'activité 2020. Comptes 2019. Budget 2020. Subside. Approuvé

> **ECOLO propose plus d'ambition post Covid 19 en faveur du Tourisme durable en créant un ticket B Excursion avec la SNCB, et en demandant le changement du nom des deux gares en « Barvaux-Durbuy » et « Bomal-Durbuy ».** Pour des raisons éthiques, **Ecolo** est satisfait de voir l'abandon de l'événement Miss Belgique.

Réaction du Collège :

Ticket B-Excursion : contact a déjà été pris avec la SNCB

Changement des noms de gare:contact sera pris avec le Ministre des transports.

Point 14. Géopark Famenne Ardenne - Budget 2020 - Subside - Approuvé

ECOLO plaide pour une fusion du Géopark et de la Maison du Tourisme.

A la lecture des projets réalisés (2019) et des projets 2020, je suis stupéfait par le travail de « doublon » avec celui de la Maison du Tourisme...Pourquoi des panneaux routiers touristiques (pour 60.000 €) en plus des panneaux de la maison du Tourisme et de la Province ? Pourquoi des panneaux « géosite » (pour 8.000€) autres ceux des Offices du Tourisme et Syndicats d'initiatives locaux ? Pourquoi la création de circuits pédestres (pour 4.000 €), non coordonnés avec ceux des Offices du Tourisme et Syndicats d'initiatives locaux ?

Vu le travail de doublon avec celui de la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne-Ourthe & Lesse, et les dépenses inutiles, je pense qu'une réflexion pour une rationalisation doit être menée. **Utilisons mieux l'argent.**

Réaction du Collège :

Demander à Mr Alain Petit, Directeur-Fondateur (!) du Géopark et premier Directeur (!) Maison du Tourisme, ET du Géopak, une note sur le sujet. *(On peut rêver)*

Point 20. Plan de cohésion sociale - PCS 3 2020-2025. Modifications. Approuvé

> **ECOLO est satisfait et insiste pour que le logement Kangourou soit sécurisé à Durbuy.**

Beau travail et belle avancée pour la Plan de Cohésion Sociale et l'équipe qui l'anime.

Un budget en hausse et 12 actions sont dorénavant prévues. Je note la première, **2.5.01** : Etude de projet-logement (en convention avec le PCWS de Hotton), très importante au vu de l'actualité. Nous devons être convaincu d'agir vite pour mettre en oeuvre des formules de logement nouvelles, alternative, et éviter de placer handicapés et aînés dans des lieux collectifs. J'ai appris que le logement « Kangourou » était exclu de cette étude. Je profite de la présente pour insister auprès du Collège pour que dorénavant, les projets alternatifs qui respectent la loi soient encouragés et sécurisés : nous, pouvoirs publics, devons aider et sécuriser nos citoyens, sans chercher à les intimider. J'insiste auprès de l'Echevine de l'Egalité des Chance et Présidente du CPAS pour le seul logement Kangourou, mis au point par des personnes fragilisées, dont une handicapée, soit définitivement sécurisé : il y va de leur santé, physique et psychologique. Je suis sûr que c'est possible.

Réaction du Collège :

L'Echevine s'est engagée à faire le nécessaire pour le logement Kangourou.

Point 21 : Bibliothèque. Province de Luxembourg. Convention de services de développement de la lecture. Approuvé

Ce Service remplace le bibliobus. En réponse à ma demande, la coordination avec la bibliothèque communale est confirmée, mais la gestion revient aux directrices d'école.

Point 27. Acquisition d'une pelle sur pneu. Paiement. Ratification Approuvé

Le Conseil Communal doit voter sur l'acceptation de cette dépense, pour « passer outre » le refus de visa par la Directrice financière.

Question : est-on certain que la 2ème offre était spontanée ? Comment un si petit marché peut-il être connu sans y être appelé ? Le prix de la 2ème offre était-elle inférieure à la 1ère ? Est-on sûr d'une absence de recours ?

Réaction du Collège : l'ouverture des offres et la gestion s'est faite dans le respect de la réglementation.

Point 33. Vente Prima House Liège à Grandhan. Projet d'acte. Contre

> **ECOLO vote contre (par cohérence) cette vente , liée à un projet jugé mauvais et incohérent (rappel : zone marécageuse, doublement du village et aucun service)**

Il semble qu'il y ait eu cafouillage. La commune vend un terrain qui va servir d'assise à la création d'une route interne au lotissement, dont le Conseil a été invité à voter le transfert de voiries lors d'un précédent conseil communal !

Réaction du Conseil :

Point 35. Extension de l'école de PetitHan. Demande de promesse de principe. Approuvé

> **ECOLO n'est pas séduit par l'architecture en forme de « piste de ski ». Un bâtiment plus neutre serait idéal, pour une meilleure intégration au lieu et au bâti (non exceptionnel) existant.**

Question : 1. la désignation du Bureau APSIS d'Izier a-t-elle fait l'objet d'un marché public ?
2. L'avis du personnel enseignant et des enfants a-t-il été demandé pour l'élaboration de ce projet de « piste de ski » ?

Réaction du Collège :

1 et 2. : oui.

Point 41. Système de gestion entrées/sorties du parking Pré Georis. Approbation des conditions et du mode de passation

> **ECOLO craint un saucissonnage du marché une vérification juridique est demandée.**

Réaction du Collège : vérification juridique

Point 44. Cadre général de contrôle interne du fonctionnement des services communaux. Approuvé.

> ECOLO se réjouit et attend le premier rapport annuel.

Belle avancée. Impatient de lire le premier rapport annuel. Une meilleure administration communale, mieux formée face à un arsenal réglementaire exponentiel. J'espère que cela permettra un meilleur respect des fonctionnaires, une meilleure coordination hiérarchisée des injonctions directes données par certains membres du Collège aux agents, conduisant à des découragements et à des démissions. Il est temps d'agir !

Réaction du Collège : aucune.

Eric Jurdant
Conseiller communal
Le 26 mai 2020